

« H2LI »

Société par actions simplifiée au capital de 56 000 euros
Siège social : 49 Bis Avenue de la Forêt – 35340 LIFFRÉ
R.C.S. RENNES 911 049 542

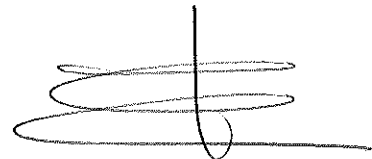
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

DOCUMENTS DÉPOSÉS EN ANNEXE
AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE RENNES

Comptes annuels approuvés par décisions collectives des associés en date du 30/09/2023

CERTIFIÉ CONFORME

Monsieur Jérôme LEPAGE
Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 13			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	29 500.00		29 500.00		29 500.00		
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	15.00		15.00		15.00		
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	29 515.00		29 515.00		29 515.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	2 214.50		2 214.50		2 214.50	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	19 917.22		19 917.22		19 917.22		
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	22 131.72		22 131.72		22 131.72		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 646.72		51 646.72		51 646.72		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2023	13			Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 56 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	56 000.00			56 000.00		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 838.14			5 838.14		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	50 161.86			50 161.86		
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	68.86			68.86		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	1 416.00			1 416.00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 484.86			1 484.86		
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	51 646.72			51 646.72		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 415.86

« H2LI »

Société par actions simplifiée au capital de 56 000 euros
Siège social : 49 Bis Avenue de la Forêt – 35340 LIFFRÉ
R.C.S. RENNES 911 049 542
(ci-après la « Société »)

EXTRAIT

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 30/09/2023**

.../...

TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023, d'un montant de 5 838,14 euros, en totalité au compte "report à nouveau" dont le solde débiteur s'élèvera à 5 838,14 euros.

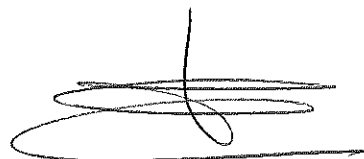
.../...

Fait à LIFFRÉ

Le 30/09/2023

CERTIFIÉ CONFORME

Monsieur Jérôme LEPAGE
Président



ANNEXE

Exercice du 03/03/2022 au 31/03/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La SAS H2LI a été immatriculé le 03 mars 2022 avec un capital de 56 000€.

La holding H2LI a prit part dans 4 sociétés :

- SARL EDIFY HABITAT : 100% de détention des parts
- SCCV HL DEVELOPPEMENT : 50% de détention des parts
- SCCV JL DEVELOPPEMENT : 99% de détention des parts
- SCCV 2H DEVELOPPEMENT : 1% de détention des parts

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Désignation de l'entreprise : SAS H2LI

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482	29 515	484		486	29 515	29 515
	TOTAL	490		492	29 515	494		496	29 515	29 515
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
	Fonds commercial	495		497		498		499		
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS H2LI

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	
Déficits reportables			984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	5 838
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	5 838

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381				
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380				
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388				
Montant de la TVA collectée	374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatin